



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MARCHÉ D'ENTRETIEN DES  
ESPACES VERTS DE SQUARES ET JARDINS DE  
VINCENNES (94300) PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ  
UNIVERSAL PAYSAGE**

**DÉCISION N° DM-21-157  
EN DATE DU 29 AVRIL 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-20-490 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Robin LOUVIGNÉ, Adjoint au Maire ;

**VU** l'appel public à la concurrence envoyé au BOAMP, au JOUE et au Profil acheteur de la Ville le 10 décembre 2020 relatif à l'entretien des espaces verts de squares et jardins de Vincennes (94300) ;

**CONSIDÉRANT** le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres en date du 17 mars 2021 attribuant le marché relatif à l'entretien des espaces verts et de squares et jardins de Vincennes (94300), à la société UNIVERSAL PAYSAGE qui a présenté une offre jugée économiquement avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société UNIVERSAL PAYSAGE sise 8 rue Philippe Lebon, 77500 CHELLES représentée par Monsieur Michel CHAUVIN, Directeur Général, le marché relatif à l'entretien des espaces verts et de squares et jardins de Vincennes (94300).

Le marché est passé pour une durée initiale de 12 mois et est reconductible tacitement 3 fois, soit une durée maximale de 48 mois.

Le montant maximum annuel estimé s'élève à 181 986,02 € (218 383,22 € TTC) et est décomposé comme suit :

- Prestations forfaitaire annuelles : 91 986,02 € HT (110 383,22 € TTC)
- Prestations hors forfait – Montant maximum de 90 000 € HT (108 000,00 € TTC) par an.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la  
propreté et des mobilités,

***Signé***

**Robin LOUVIGNÉ**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210429-Imc1H8387H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 29/04/2021  
Date de Publication : 29/04/2021